

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2021)
Heft: 2328

Artikel: Les arts engloutis dans le tout virtuel : certaines œuvres numériques peuvent atteindre des dizaines de millions de dollars : prendre acte d'une évolution
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le lobby des automobilistes s'oppose catégoriquement à des augmentations de taxes dans les transports routiers, exigeant même que la taxation ne mène pas à un transfert modal vers les transports publics qu'ils jugent comme largement subventionnés.

Pour lui, il faut au contraire développer et améliorer les infrastructures routières - création de troisièmes pistes et de nouvelles entrées autoroutières.

Quant aux adeptes des transports publics, il préconisent au contraire d'y attirer une nouvelle clientèle, sans mettre en danger des atouts comme l'abonnement général et le demi-tarif des CFF.

Les défenseurs de l'environnement, eux, plaident en faveur d'une tarification soucieuse de la protection du climat.

Et pour les organisations de gauche, la taxation ne doit pas pénaliser les personnes socialement défavorisées ainsi que les pendulaires qui n'ont pas le choix de leurs heures de déplacement.

Titanesque mise en œuvre

Autre obstacle: la mise en œuvre de la tarification. Comme le signale le Conseil fédéral dans sa feuille de route, elle s'avère complexe et très longue. Quelques exemples.

D'abord, d'importants changements constitutionnels et juridiques sont nécessaires. C'est ainsi qu'il faudra modifier la Constitution fédérale pour permettre l'introduction d'une taxe pour l'utilisation des routes. La tarification implique la disparition de l'impôt cantonal sur les véhicules. Difficile d'imaginer les cantons accepter d'abandonner ces revenus. Les compagnies de transports publics perdront également leur autonomie en matière de fixation des tarifs.

Autant dire qu'il s'agira de modifications et de pertes de compétences qui vont engendrer de nombreux conflits. Et cette question cruciale des compétences n'est actuellement pas abordée. En effet, qui décidera du montant de la redevance ? Comment sera-t-elle calculée, selon des critères fédéraux ou cantonaux ?

Les arts engloutis dans le tout virtuel

Certaines œuvres numériques peuvent atteindre des dizaines de millions de dollars. Prendre acte d'une évolution

Yvette Jaggi - 31 mai 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39011>

Arts numériques. L'expression ne comporte-t-elle pas une contradiction dans les termes ? Le caractère unique de la création artistique est-il compatible avec la multiplicité infinie de la numérisation ?

Le miracle tient à la «*blockchain*», cette combinaison originale et inimitable de signes qui désigne une exclusivité. Née dans les années 1990, cette technologie est désormais en usage généralisé dans les administrations publiques comme dans les entreprises.

Dans le domaine privé, la chaîne de blocs, qui s'allonge à chaque opération, assure la sécurité des données identifiant un actif numérique, qui lui-même peut avoir la forme d'un *item* de jeu vidéo, d'un patrimoine immobilier ou d'un objet de valeur - une œuvre d'art, par exemple.

Des jetons uniques au monde

Dans ce genre de cas, le dispositif *blockchain* peut se compléter par l'émission d'un *NFT* (*Non Fongible Token*), jeton irréductible à tout autre dans le monde, attestant l'identité de son

détenteur. Le NFT est par définition non convertible en une monnaie en circulation, ce qui devrait exclure toute acquisition à des fins purement spéculatives.

Après que certains artistes, japonais notamment, aient eux-mêmes proposé leurs œuvres numériques en les «jetonnant», les maisons de ventes s'y sont mises à leur tour.

En deux semaines d'enchères virtuelles organisées par Christie's, en mars dernier, l'artiste américain Beeple, de son vrai nom Mike Winkelmann, a rejoint le duo des artistes vivants les mieux payés du monde, Jeff Koons et David Hockney. Son immense assemblage numérique intitulé *Everydays*, composé de 5 000 dessins et animations réalisés à raison d'un par jour pendant plus de 13 ans, a été vendu au prix record de 69,3 millions de dollars.

Pour acquit et en guise de titre de propriété, l'acheteur a reçu un simple jeton NFT, plus précisément «[une ligne de code](#) renvoyant à une œuvre virtuelle dont l'authenticité et la traçabilité sont garanties grâce à la technologie blockchain».

Autre record significatif enregistré par la même vente, la première d'une œuvre entièrement numérique organisée par une grande maison d'enchères: 22 millions d'internautes ont suivi les dernières minutes qui ont précédé l'adjudication.

Collectionneurs sans collection

Cette fameuse vente de mars dernier, désormais reconnue comme une marque dans l'histoire du marché de l'art, a révélé l'émergence d'une [nouvelle génération de collectionneurs](#): celle qui est «*habitée à ne rien tenir en main et à évoluer dans un univers virtuel*».

Parmi les enchérisseurs de la fameuse œuvre de Beeple, 90 % sont nés après 1981 et 91 % n'avaient jamais enchéri chez Christie's. Sans même y penser, ils en ont fini avec les tourments liés aux supports qui se dégradent, aux ports francs toujours suspects, aux sociétés de surveillance, aux risques de vol ou de vandalisme.

Les arts numériques, s'ils bénéficient incontestablement d'un effet de mode, représentent bien davantage qu'une tocade et vont sans doute s'installer sur le marché. Les «[œuvres NFT](#)» font l'objet d'un battage promotionnel intense qui déborde le domaine des arts pour atteindre les sports, les styles de vie ou le [tatouage](#). Au royaume proliférant des cryptomonnaies, les jetons NFT semblent dominer par leur sobriété et une certaine rigueur.

Dépense d'énergie et risque de spéculation

Et pourtant, des critiques se font entendre. La mise en œuvre de la *blockchain* s'avère gravement énergivore, comme il fallait s'y attendre de la part d'un système décentralisé qui multiplie les flux d'information «*tous ménages*» au fur et à mesure des opérations faites par chacun des détenteurs.

Cet immense gaspillage lié aux NFT est délibérément poursuivi au nom de la sécurité: il est impossible de forcer simultanément tous les ordinateurs contenant des données qui changent continuellement.

L'avenir dira si les jetons NFT peuvent faire totalement barrière à la spéculation dont les cryptomonnaies, bitcoin en tête, peuvent faire l'objet. On sait les manipulations de cours manifestes auxquelles se livre un Elon Musk, le patron de Tesla, qui utilise Twitter pour spéculer tour à tour à la hausse et à la baisse, en prenant prétexte des [ravages du bitcoin](#) pour l'environnement.

En Suisse aussi

Outre l'une ou l'autre maison pratiquant la vente aux enchères, les NFT et le crypto-art se font progressivement une place sur le [marché suisse](#). Une galerie présente à Zoug, [Elementum.art](#), exploite une plateforme offrant 6 000 pièces signées par 49 artistes domiciliés dans 19 pays différents. En février dernier, cette galerie a vendu une vidéo pour la jolie somme de 6,6 millions de dollars.

Lancées en 2017, les ventes NFT sur le marché suisse ont atteint les 42 millions de dollars au

cours de la première année. En 2020, ces mêmes ventes s'élevaient à 338 millions de dollars, selon les estimations de Non-Fungible.com.

Ainsi va le monde des arts numériques, dont l'essor est de toute évidence appelé à se

poursuivre. Sans se prononcer sur la qualité des œuvres, il faut résolument prendre acte d'une évolution qui va de pair avec le développement de la digitalisation et la naissance d'activités créant des valeurs autres que celles dont le marché de l'art est coutumier.

Retour au cinéma

Avec la réouverture des salles, quelques constats étonnants. Le plus clair: le cinéma a beaucoup manqué

Jacques Guyaz - 28 mai 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38996>

Pour les enfants de l'après-guerre, les *boomers*, comme on dit, le cinéma représentait un divertissement diversifié. Nous allions voir le bondissant Belmondo dans *L'Homme de Rio* (Philippe de Broca, 1964) ou *Cent mille dollars au soleil* (Henri Verneuil, 1964), des westerns et des films d'aventure de série B, les premiers James Bond, mais aussi le cinéma italien qui était le meilleur de la planète, les œuvres de Visconti et de Pasolini et puis la découverte de Kurosawa et des cinéastes japonais.

Aujourd'hui, la coupure semble plus nette entre les films grand public, destinés avant tout aux 12-25 ans et le cinéma d'auteur dans des salles rarement remplies à plus de la moitié de leur capacité, même avant les restrictions actuelles.

La réouverture partielle après la glaciation des mois Covid profite en fait largement aux films d'auteur, ce qui est quelque peu inattendu, mais au fond assez logique. À Lausanne, le multiplexe du Flon plutôt spécialisé dans les films à succès ou *blockbusters* américains, a d'abord décidé d'attendre quelques jours avant de réouvrir, faute de films à présenter.

Les grosses productions de Hollywood ne sont pas encore distribuées en Europe. Mais le premier film post-covid sorti des Studios Disney est à l'affiche: *Raya et le dernier dragon* (Don Hall et Carlos Lopez Estrada, 2021), un film d'animation pour les enfants qui écrase déjà la concurrence. Un avant-goût de ce qui va se

produire ces prochains mois ?

Les salles spécialisées dans le cinéma d'auteur fonctionnent - à peu près - normalement. Elles proposent les films des festivals de 2020, ceux qui ont obtenu des prix ou dont la carrière a été brutalement interrompue par les fermetures Covid et des nouveautés françaises.

Dans la semaine du 13 au 19 mai, les [salles romandes](#) ont accueilli plus de 31 000 spectateurs, soit le tiers du public d'avant la Covid, mais dans les dix titres qui connaissent actuellement le plus de succès en Suisse romande, on peut noter *Drunk* (Thomas Vinterberg, 2020) en numéro deux, *Adieu les cons* (Albert Dupontel, 2020) en trois, *Ammonite* (Francis Lee, 2020) en neuf, et *Garçon chiffon* (Nicolas Maury, 2020) en dix. Tous des films, bons ou mauvais, qui relèvent plutôt du cinéma d'auteur. Ces bons classements ne seraient-ils pas improbables en temps normal ?

Finalement, ce panorama rend plutôt optimiste. Les salles obscures ne sont pas près d'être remplacées par le *streaming*. Le démarrage en trombe du dernier Disney, le succès étonnant de *Drunk*, la ruée vers *Adieu les Cons* dans le monde francophone, le joli début d'un film intimiste comme *Garçon Chiffon* sont le signe du manque provoqué par la fermeture des cinémas.

Les grands écrans sont toujours indispensables. Le retour des spectateurs s'amorce et la